

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

Centre d'Etudes, de Documentation
et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES)

REVUE ECONOMIQUE ET SOCIALE AFRICAINE

SÉRIES ÉCONOMIE

Effect of inclusive growth on political instability in Sub-Saharan Africa?

Adama SAWADOGO, Noël THIOMBIANO & Relwendé SAWADOGO

Effet des cadres règlementaire et politique sur l'exécution des projets en Partenariats Public-Privé en Afrique de l'ouest

Foussény SINGBEOGO & Salamata LOABA

Analyse du consentement à payer (CAP) et ses déterminants pour les mutuelles de santé au Burkina Faso ?

Issa SARAMBE & Moïse KABORE

Effet de la conciliation études-travail sur l'accès à l'emploi permanent au Burkina Faso

Ibrahima OUEDRAOGO & Salimata TRAORE

Nécessité de repenser le mode traditionnel de recrutement dans la fonction publique

Kossi AFFO

Détention d'Effets Publics par les Banques et Investissement Public dans l'UEMOA

Soumaïla WONI

La REVUE CEDRES-ETUDES « séries économiques » publie, semestriellement, en français et en anglais après évaluation, les résultats de différents travaux de recherche sous forme d'articles en économie appliquée proposés par des auteurs appartenant ou non au CEDRES.

Avant toute soumission d'articles à la REVUE CEDRES-ETUDES, les auteurs sont invités à prendre connaissance des « recommandations aux auteurs » (téléchargeable sur www.cedres.bf).

Les articles de cette revue sont publiés sous la responsabilité de la direction du CEDRES. Toutefois, les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs.

En règle générale, le choix définitif des articles publiables dans la REVUE CEDRES-ETUDES est approuvé par le CEDRES après des commentaires favorables d'au moins deux (sur trois en générale) instructeurs et approbation du Comité Scientifique.

La plupart des numéros précédents (79 numéros) sont disponibles en version électronique sur le site web du CEDRES www.cedres.bf.

La REVUE CEDRES-ETUDES est disponible au siège du CEDRES à l'Université Thomas SANKARA et dans toutes les grandes librairies du Burkina Faso et aussi à travers le site web l'UTS ou par le lien : <https://www.journal.uts.bf/index.php/cedres>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Pr Pam ZAHONOGO, Université Thomas SANKARA (UTS)

COMITE EDITORIAL

Pr Pam ZAHONOGO, UTS Editeur en Chef

Pr Noel THIOMBIANO, UTS

Pr Denis ACCLASATO, Université d'Abomey Calavi

Pr Akoété AGBODJI, Université de Lomé

Pr Chérif Sidy KANE, Université Cheikh Anta Diop

Pr Eugénie MAIGA, Université Norbert ZONGO Burkina Faso

Pr Mathias Marie Adrien NDINGA, Université Marien N'Gouabi

Pr Omer COMBARY, UTS

Pr Abdoulaye SECK, Université Cheikh Anta DIOP

Pr Charlemagne IGUE, Université d'Abomey Calavi

SECRETARIAT D'EDITION

Dr Yankou DIASSO, UTS

Dr Théodore Jean Oscar KABORE, UTS

Dr Jean Pierre SAWADOGO, UTS

Pr Idrissa OUIMINGA, UTS

COMITE SCIENTIFIQUE DE LA REVUE

Pr Abdoulaye DIAGNE, UCAD (Sénégal)

Pr Adama DIAW, Université Gaston Berger de Saint Louis

Pr Gilbert Marie Aké N'GBO, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Pr Albert ONDO OSSA, Université Omar Bongo (Gabon)

Pr Mama OUATTARA, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Pr Youmanli OUOBA, UTS

Pr Kimséyinga SAVADOGO, UTS

Pr Nasser Ary TANIMOUNE, Université d'Ottawa (Canada)

Pr Noel THIOMBIANO, UTS

Pr Gervasio SEMEDO, Université de Tours

Pr Pam ZAHONOGO, UTS

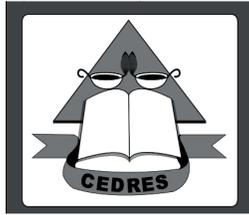
Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherches Economique et Sociale (CEDRES)

03 BP 7210 Ouagadougou 03, Burkina Faso.

Tél.: (+226) 25 33 16 36 - Fax : (+226 25 31 26 86) – Email : lecourriercedres@gmail.com;

<https://www.journal.uts.bf/index.php/cedres>

Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES)



www.cedres.bf

REVUE CEDRES-ETUDES

Revue Economique et Sociale Africaine

REVUE CEDRES-ETUDES N°80

2^e Semestre 2025

SOMMAIRE

Effect of inclusive growth on political instability in Sub-Saharan Africa? Adama SAWADOGO, Noël THIOMBIANO & Relwendé SAWADOGO.....	05
Effet des cadres règlementaire et politique sur l'exécution des projets en Partenariats Public-Privé en Afrique de l'ouest Foussény SINGBEOGO & Salamata LOABA.....	56
Analyse du consentement à payer (CAP) et ses déterminants pour les mutuelles de santé au Burkina Faso ? Issa SARAMBE & Moïse KABORE.....	88
Effet de la conciliation études-travail sur l'accès à l'emploi permanent au Burkina Faso Ibrahima OUEDRAOGO & Salimata TRAORE.....	125
Nécessité de repenser le mode traditionnel de recrutement dans la fonction publique Kossi AFFO.....	159
Détention d'Effets Publics par les Banques et Investissement Public dans l'UEMOA Soumaïla WONI.....	188

Effet des cadres réglementaire et politique sur l'exécution des projets en Partenariats Public-Privé en Afrique de l'ouest

Foussény SINGBEOGO

Doctorant à l'Université Thomas SANKARA, Burkina Faso,
E-mail : sing14foussen@gmail.com

Salamata LOABA

Enseignant-Chercheur à l'Université Thomas SANKARA,
Burkina Faso, E-mail : loabasali@gmail.com

Résumé

Cet article examine l'effet des cadres réglementaire et politique sur l'exécution des projets en partenariat public-privé (PPP) dans les pays de l'Afrique de l'ouest sur la période allant de 1990 à 2023. En utilisant la méthode alternative de Wooldridge (2006), les résultats révèlent que le cadre réglementaire a un effet positif considérable sur l'exécution des projets PPP. Par contre, l'environnement politique affecte négativement et de façon non négligeable la mise en œuvre des projets PPP. A cet effet, des politiques visant à renforcer la qualité du cadre réglementaire encourageraient les investisseurs privés à s'impliquer davantage dans l'exécution des projets PPP de ces pays.

Mots clés : Cadres réglementaire et politique, Projets, Partenariat Public-Privé, Afrique de l'ouest

Abstract

This article examines the effect of regulatory and political frameworks on the implementation of public-private partnership (PPP) projects in West African countries over the period from 1990 to 2023. Using Wooldridge's (2006) alternative method, the results reveal that the regulatory framework has a significant positive effect on the implementation of PPP projects. On the other hand, the political environment has a significant negative impact on the implementation of PPP projects. To this end, policies aimed at strengthening the quality of the regulatory framework would encourage private investors to become more involved in the implementation of PPP projects in these countries.

Keywords: Regulatory and policy frameworks, Projects, Public-Private Partnerships, West Africa

Code JEL : K20, D02, G23

1. Introduction

Partout dans le monde, le contexte économique du domaine public est marqué par une rareté grandissante des ressources publiques, des attentes énormes et des exigences fortes des populations à l'égard de la qualité et de la quantité des infrastructures et des services publics (Gueye et *al.*, 2020). A cela s'ajoute l'inefficacité du secteur public dans la production de biens collectifs pour satisfaire des besoins de base tels que l'éducation, la santé, etc. A ce titre, la théorie des choix publics de Buchanan et Tullock (1962) indique que l'inefficience du secteur public est due notamment aux groupes d'intérêts et aux jeux politiques qui caractérisent les institutions publiques. La théorie précise qu'au regard de l'inefficacité de l'État pour des considérations partisans et bureaucratiques qui engendrent des problèmes de surproduction, de surcoût et de sur-qualité, il est impérieux de soumettre au marché, le plus grand nombre d'activités gouvernementales.

Quelques années plus tard, la théorie de l'efficience-X de Leibenstein (1966) explique l'inefficience des institutions publiques par les comportements inadaptés de l'État et de ses agents ainsi que par une organisation excessivement bureaucratique. Dans cette perspective, les partenariats public-privé (PPP) constituent un moyen de réduire ces sources d'inefficience en améliorant la performance et la compétitivité des organisations publiques. Les PPP permettraient notamment de limiter les influences politiques, d'abandonner les comportements bureaucratiques défavorables à l'efficience et de clarifier les fonctions-objectifs des institutions publiques.

Pour autant, les fondements théoriques du PPP prennent racine dans le désir de promouvoir les principes axés sur le marché. A cet effet, l'approche des PPP suscite aujourd'hui un grand intérêt pour les pouvoirs publics car de plus en plus, des Etats à travers le monde privilégient cette approche dans des secteurs comme l'éducation, les transports, les logements, les services municipaux, l'énergie, l'eau, les télécommunications, et autres qui, à l'origine, relevaient presque exclusivement du secteur public (Hachimi, 2005).

Sur le plan empirique, quelques travaux (Di Liddo et *al.*, 2019 ; Fleta-Asin et Munoz, 2021 ; Kasri et *al.*, 2022 ; Malik et Kaur, 2022) ont analysé l'impact d'ensemble des cadres réglementaire et politique et d'autres déterminants sur l'exécution des PPP. Tous ces travaux suggèrent à l'unanimité qu'un cadre réglementaire clair et stable est le plus important des déterminants dans l'exécution de projets PPP. En ce qui concerne l'impact de l'environnement politique sur l'exécution des projets PPP, les conclusions divergent. Les résultats de Malik et Kaur (2022) soutiennent que le cadre politique a un impact positif sur l'exécution des projets PPP. Toutefois, les conclusions de Fleta-Asin et Munoz (2021) et Kasri et *al.* (2022) soulignent que l'instabilité politique affecte négativement l'exécution des PPP.

Bien que la littérature aborde la relation entre les cadres réglementaire et politique et l'exécution des projets PPP parmi un ensemble de déterminants, il y'a une insuffisance d'analyse des effets spécifiques des deux indicateurs. En effet, les travaux dans la littérature n'examinent pas l'effet isolé des cadres réglementaire et politique sur l'exécution des projets PPP. Pour autant, il convient de savoir comment les cadres réglementaire et politique affectent l'exécution des projets PPP en Afrique de l'ouest ?

Le choix de cette zone se justifie par l'intérêt pour les projets PPP. Selon la Banque mondiale (2024), entre 1990 et 2023, les pays de l'Afrique de l'ouest ont signé environ 225 projets PPP pour un coût global de 40,390 milliards de dollars. Dans le même temps, la qualité de la réglementation et la stabilité politique (absence de violence/terrorisme) affichent respectivement des scores moyens de $-0,7$ et $-0,4$ traduisant une persistance des faiblesses institutionnelles dans cette région (Banque mondiale, 2024). L'objectif de cet essai est donc d'examiner l'effet du cadre juridico-politique sur l'exécution des projets PPP en Afrique de l'Ouest. La suite de l'article est organisée en cinq sections. La première présente la revue de littérature, la deuxième décrit quelques faits stylisés, la troisième est consacrée à la méthodologie de recherche, la quatrième section présente et discute les résultats des régressions économétriques, et la dernière section conclut l'article et donne des implications de politique économique.

2. Revue de littérature sur la relation entre les cadres règlementaire et politique et l'exécution des projets PPP

Les fondements théoriques des PPP sont établis avec les théories des droits de propriété, des choix publics, de l'efficacité-x, des coûts de transaction, de l'agence, des options réelles. Les fondements théoriques des partenariats public-privé (PPP) trouvent leur origine dans la théorie des droits de propriété de Coase (1960), selon laquelle les PPP confèrent au partenaire privé des droits résiduels de contrôle sur les actifs, renforçant sa capacité décisionnelle, son option de sortie et sa position lors des renégociations contractuelles. En revanche, la théorie du choix public de Buchanan et Tullock (1962) considère les PPP comme une forme d'intervention publique servant principalement les groupes d'intérêts plutôt que la performance économique, exprimant ainsi un scepticisme quant à leur mise en œuvre. La théorie des coûts de transaction de Williamson (1973) complétée par la théorie de l'agence de Jensen et Meckling (1976) soutiennent que les institutions publiques sont inefficaces parce qu'elles sont incapables de minimiser les coûts de transaction et d'agence liés à l'information, à la négociation et à l'exécution des contrats dans le cadre des PPP. Ces facteurs engendrent la rationalité limitée, l'opportunisme et la divergence d'intérêt entre les deux parties.

Pour la théorie de l'efficacité-X de Leibenstein (1966), les partenariats public-privé (PPP) permettent de réduire les sources d'inefficacité des entités publiques, de limiter les influences politiques et de renforcer la discipline du marché grâce à la concurrence et à la clarification des objectifs. Dans cette optique, les PPP représentent un retour à une situation d'efficacité. Par ailleurs, la théorie des options réelles de Myers (1977) met en avant la flexibilité des contrats PPP et la valeur de la renégociation.

Sur le plan empirique, des recherches ont examiné l'effet du cadre réglementaire sur les PPP dans plusieurs pays en développement. Sharma (2012) utilise des modèles de Poisson aléatoire, binomial négatif, Tobit aléatoire, et trouve un effet positif du cadre réglementaire sur les PPP dans

22 pays en développement sur la période 1990 à 2008. Fleta-Asin et Munoz (2021), en utilisant une technique d'estimation Tobit, révèlent qu'un meilleur environnement juridico-institutionnel a un impact positif sur l'attrait de l'investissement privé des pays en développement au cours de la période 1997-2016. Malik et Kaur (2022), à l'aide de la méthode des moments généralisés en deux étapes et la régression binomiale négative, soulignent l'importance de la qualité institutionnelle et de la stabilité politique sur les projets PPP en Asie pour la période 2010-2019. Kasri et al. (2022), en utilisant le modèle de panel à effets fixes, montrent que la qualité réglementaire et la stabilité politique influencent positivement la mise en œuvre du PPP pour le financement de l'infrastructure publique dans la région de l'Organisation de la Coopération Islamique pendant la période 2015-2019.

Il ressort de la littérature, peu de travaux sur le cadre réglementaire et l'exécution des projets PPP, surtout en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, il y a une insuffisance d'analyse des effets spécifiques des cadres réglementaire et politique sur l'exécution des projets PPP. La présente recherche s'intéresse justement au cas spécifique de ces pays et de la spécificité de ces deux cadres.

3. Faits stylisés sur la relation entre cadre réglementaire et projets PPP

Depuis le début des années 1990, les PPP connaissent un essor grandissant en Afrique de l'ouest. Selon la Banque mondiale (2024), entre 1990 et 2023, les pays de l'Afrique de l'ouest ont signé environ 225 projets PPP correspondant à un coût global de 40,390 milliards de dollars représentant ainsi 31,22% des projets issus des pays à faible revenu. En trois décennies, ces projets PPP sont passés de 39 projets correspondant à 2,707 milliards de dollars entre 1990-2000 et de 79 projets avec une valeur monétaire de 10,343 milliards de dollars entre 2001-2010 à 111 projets correspondant à 25,909 milliards de dollars entre 2011-2023 selon la même source. Durant ces trois décennies, les projets PPP se sont concentrés dans les secteurs de

l'électricité (103 projets), les ports (45 projets) et des télécommunications (40 projets) selon l'estimation de la Banque mondiale (2024). Toutefois, le secteur de l'eau et l'assainissement est toujours à la traîne avec 12 projets entre 1990 et 2023. Dans le même temps, les scores moyens sous-régionaux des cadres réglementaire et politique sont restés négatifs. En effet, le score moyen qualité de la réglementation est resté à -0,7 et celui de la stabilité politique et absence de violence/terrorisme à -0,4 entre 1996 et 2006 dans la zone ouest africaine selon la Banque mondiale (2024). Ces scores sont restés négatif et inférieur à -0,5 jusqu'en 2023. En effet, ces scores sont appréciés dans un intervalle de -2,5 et 2,5. Par conséquent, ces scores de loin inférieur à 2,5 dénote de la faible qualité des lois et règlements et le niveau d'instabilité politique dans ces pays. Pour autant, l'exécution des projets PPP dans les pays d'Afrique de l'ouest sont face à des défis de faiblesse de la réglementation et de l'instabilité politique/sécuritaire.

4. Méthodologie de recherche

Nous présentons dans cette section, le modèle théorique, le modèle empirique, la description des données et variables, et la méthode d'estimation.

4.1. Présentation du modèle théorique

Le modèle théorique s'inspire de celui de Checherita (2009) qui montre que la théorie de l'investissement irréversible sous incertitude peut modéliser la décision d'investir dans le cadre d'un projet PPP. Considérons l'équilibre de l'équation (1) suivant dans lequel le secteur public choisit une entité privée pour entreprendre un projet PPP. La décision d'investissement en PPP s'obtient à travers l'équilibre suivant :

$$\frac{1}{2} Y^* U(Q) = \frac{1}{2} Y^* [CS(Q) + R(Q)] = \frac{\beta_1}{\beta_1 - 1} \delta \left(I + \frac{1}{2} \lambda \theta + \frac{1/2 C(Q)}{\rho} \right) \quad (1)$$

$$\text{où le coin } w(\beta) = \frac{\beta}{\beta-1} = f((\sigma(+), \rho(+), \alpha(-)) ; \text{ et } w = \frac{\beta_1}{\beta_1-1} > 1 \quad (2)$$

avec $U(Q)$, l'utilité sociale totale associée au projet PPP ; Q le résultat obtenu ou la production obtenue ; Y^* , le moment optimal de l'investissement ; $CS(Q)$, la somme du surplus du consommateur ; $R(Q)$, la recette ou le revenu total de l'entreprise provenant de la facturation des frais d'utilisation à perpétuité ; β_1 est la racine positive de la quadratique fondamentale ; ρ est le taux d'actualisation ; $\delta = \rho - \alpha$, ($\delta > 0$) le taux de dividende ou le coût d'opportunité d'un gain d'investissement, est la différence entre le taux de rendement total (ρ) et le taux de gain en capital (α) ; θ , l'impôt, est le montant supplémentaire de revenu reçu de l'agent public au début du projet, en tant que contribution initiale au coût de l'investissement si le contrat est conclu ensemble ; λ , ($\lambda > 1$), la perte sèche associée à l'impôt pour la société (y compris le coût de la collecte de l'impôt) ; σ , l'incertitude (macroéconomique, politique, financière) ; $C(Q)$, le coût opérationnel.

Partant de l'équation (1), le modèle théorique de décision d'investissement en PPP se présente comme suit : $I(\beta, \theta, \lambda, \delta) = \frac{1}{2\delta} \frac{(\beta_1-1)}{\beta_1} Y^* U(Q) - \frac{1}{2} \lambda \theta - \frac{1}{2} \frac{C(Q)}{\rho}$; avec $0 < \frac{\beta-1}{\beta} < 1$ (3)

Ainsi, la décision d'investir dans le cadre d'un PPP (I) dépend de l'incertitude associée au projet (σ) ; de la charge fiscale, y compris la perte sèche pour la société (θ et λ), et du coût opérationnel.

4.2. Modèle empirique

Partant du modèle théorique (3), nous estimons le modèle empirique suivant :

$$P(Y_{it} = k) = \exp(-\lambda_{it}) \frac{\lambda_{it}^k}{\Gamma(k+1)}, (k=0, 1, 2, \dots) \quad (4) ;$$

$$\lambda_{it} = \exp(\beta_0 + X_{it}\beta + W_i\theta) \quad (5)$$

Le modèle binomial négatif général pour les données de panel est un prolongement de (5) en posant (6) comme un paramètre de la loi de Poisson et en la supposant distribuée selon la loi gamma de paramètres (λ_t, w) . Ainsi, le modèle binomial négatif est :

$$P(Y_{it}) = \frac{\Gamma(\lambda_{it} + Y_{it})}{\Gamma(\lambda_{it})Y_{it}!} \left(\frac{w}{1+w}\right)^{\lambda_{it}} (1+w)^{-Y_{it}}. \quad (6);$$

$$Y_{it} \sim BN\left(\frac{\lambda_{it}(1+w)}{\omega^2}, \frac{\lambda_{it}}{\omega}\right) \quad (7)$$

$$\ln\left(\frac{\lambda_{it}(1+w)}{\omega^2}\right) = \ln\lambda_{it} + \ln\left(\frac{1+w}{\omega^2}\right) = \beta_0 + X_{it}\beta + W_i\theta + \ln\left(\frac{1+w}{\omega^2}\right) \quad (8)$$

Posons $\alpha_0 = \beta_0 + \ln\left(\frac{1+w}{\omega^2}\right)$; λ_{it} représente la fréquence attendue du nombre de projets PPP exécutés dans un pays i au temps t . X_{it} correspond aux variables explicatives

Le modèle a estimé est spécifié comme suit :

$$\ln(NPPPP_{it}) = \alpha_0 + \beta_1 QR_{it} + \beta_2 CC_{it} + \beta_3 SPAVT_{it} + \beta_4 TCPIB_{it} + \beta_5 I_{it} + \beta_6 TC_{it} + \beta_7 TCP_{it} + \beta_8 RF_{it} + \beta_9 DP_{it} + \beta_{10} EAPPP_{it} + \beta_{11} OC_{it} + \beta_{12} RI_{it} + \beta_{13} APD_{it} + \mu_i + \varepsilon_{it} \quad (9)$$

où $NPPPP_{it}$ est le nombre de projets PPP exécutés pour un pays i au temps t ; QR_{it} , la qualité de la réglementation; CC_{it} , le contrôle de corruption; $SPAVT_{it}$, la stabilité politique et absence de violence terrorisme; $TCPIB_{it}$, le taux de croissance du PIB; I_{it} , l'inflation; TC_{it} , le taux de chômage; TCP_{it} , le taux de croissance de la population; RF_{it} , les recettes fiscales; DP_{it} , la dette publique; OC_{it} , l'ouverture commerciale; RI_{it} , les réserves internationales; APD_{it} l'aide publique au développement; $EAPPP_{it}$, l'expérience passée en matière de projets PPP (1 si Oui et 0 si Non); β est un vecteur de paramètres de dimension appropriée; i et t représentent respectivement l'observation correspondant au pays et à la période.

4.3. Données et définition des variables

4.3.1. Données

Les données relatives au nombre de projets PPP et aux déterminants proviennent de la Banque mondiale. La base de données de la participation du privé à l'infrastructure (PPI) de la Banque mondiale a l'avantage surtout de classer les projets PPP en secteurs dont l'énergie, les télécommunications, les transports et l'eau-assainissement et fournit le nombre de projets dans chacun de ces secteurs. L'agrégation des données des différents secteurs a permis de construire une variable liée au PPP, à savoir le nombre de projets PPP dans les pays de l'Afrique de l'ouest. En ce qui concerne les données des variables d'intérêt et de contrôle, elles proviennent de la base de données de la Banque mondiale sur les indicateurs mondiaux de gouvernance et de développement.

L'article considère 12¹ pays de l'Afrique de l'Ouest sur la période allant de 1990 à 2023 et se justifie par la disponibilité des données. La première année 1990 se justifie en raison des premiers projets PPP officiels des pays de l'Afrique de l'ouest inscrits dans la base des données de la Banque mondiale.

4.3.2 Description des variables

Nombre de projets en PPP (NPPPP) : C'est le nombre de projets comptant simplement l'occurrence des accords de PPP qui ont atteint la clôture financière indépendamment de leur valeur monétaire. Yehoue et *al.* (2006) et Sharma (2012) trouvent que le nombre de projets est pertinent pour examiner les déterminants de PPP dans les économies en développement.

Le Cadre réglementaire : il est mesuré par la qualité de la réglementation (QR) et reflète la perception de la capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des réglementations saines qui

¹ Sur les 15 pays de l'Afrique de l'ouest : le Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Nigéria, Sierra Léone, Sénégal, Togo.

permettent et encouragent le développement du secteur privé. Les preuves empiriques de Kasri *et al.* (2022) et Malik et Kaur (2022) montrent que la qualité de la réglementation a un effet positif sur l'exécution des projets PPP. Donc, son signe attendu est positif.

L'environnement politique : il est mesuré par la stabilité politique et absence de violence/terrorisme (SPAVT) et reflète les perceptions de la probabilité d'instabilité politique et/ou de violence à motivation politique, y compris le terrorisme. Les travaux de Kasri et Wibowo (2015) et Fleta-Asin et Munoz (2020) révèlent que l'environnement politique affecte négativement l'adoption des projets PPP. Par conséquent, le signe attendu est négatif.

L'environnement macroéconomique : elle est mesurée par le taux de croissance du produit intérieur brut (TCPIB), l'inflation (I) et le taux de chômage (TC). D'abord, la croissance du PIB, c'est le taux de pourcentage annuel de croissance du PIB aux prix du marché basé sur les devises locales constantes. Selon Kasri et Wibowo (2015), le PIB influence de façon positive l'adoption des projets PPP. Donc, son signe attendu est positif. L'inflation est mesurée par le taux de variation des prix au sein de l'économie dans son ensemble. Les travaux de Kaur et Malik (2022) démontrent que le niveau d'inflation affecte négativement la signature des projets PPP. Donc, le signe attendu est négatif. Enfin, le chômage, c'est la part de la population qui est sans emploi mais qui est disponible pour et à la recherche d'un emploi. Les études de Mota et Moreira (2015) concèdent que le chômage est un déterminant négatif dans la signature des projets PPP. Donc, on s'attend à ce que son signe soit négatif.

L'efficacité du secteur public : elle est approximée par le contrôle de la corruption (CC) qui reflète la perception de la mesure dans laquelle le pouvoir public est exercé à des fins privées, y compris les petites et grandes formes de corruption, ainsi que la capture de l'État par les élites et les intérêts privés. Du point de vue empirique, les résultats de Grafitanti et Ubed (2022) prouvent que le contrôle de la corruption affecte positivement la mise en œuvre des PPP. Par conséquent, le signe attendu de cette variable est positif.

Les conditions du marché : c'est le taux de croissance de la population totale (TCP) et est le taux de croissance exponentiel de la population au milieu de l'année $t-1$ à t , exprimé en pourcentage. Les travaux de Malik et Kaur (2022) démontrent qu'une forte demande de la part de la population a un effet positif sur l'adoption de projets PPP. Donc, son signe attendu est positif.

Les contraintes gouvernementales : elles sont caractérisées essentiellement par les recettes fiscales (RF) et la dette publique (DP). Les recettes fiscales correspondent aux transferts obligatoires versés à l'administration centrale à des fins publiques. Les travaux de Pan et *al.* (2020) montrent que les recettes fiscales affectent positivement l'exécution des projets PPP. En ce qui concerne la dette publique, elle est la somme des remboursements du principal et des intérêts effectivement payés en monnaie, en biens ou en services sur les obligations à long terme des débiteurs publics et sur les obligations privées à long terme garanties par une entité publique. Les travaux de Kopanska et Asinski (2019) montrent que la dette publique impacte positivement sur l'exécution de projets PPP. Donc, le signe attendu des recettes fiscales est positif tandis que celui de la dette publique est positif.

L'expérience antérieure en matière de PPP (EAPPP) : elle est une variable binaire mesurée à travers les projets PPP déjà exécutés dans les années antérieures. Sa valeur est 1 si un pays a déjà exécuté un projet PPP et 0 sinon. Des auteurs comme Malik et Kaur (2022) concèdent que l'expérience en matière de PPP a un effet positif sur l'adoption des futurs projets PPP. Toutefois, les travaux de Kaur et Malik (2020) soutiennent que l'expérience préalable en PPP affecte négativement l'exécution de projets PPP. Par conséquent, le signe attendu est positif ou négatif.

Facteurs extérieurs : ces facteurs sont analysés à travers l'ouverture commerciale, les réserves internationales et l'aide publique au développement. L'ouverture commerciale, mesurée par la somme des exportations et importations rapportée au PIB, exerce un effet positif sur l'exécution des projets de partenariats public-privé (PPP), conformément aux résultats de Pan et *al.* (2020). Les réserves internationales, comprenant l'or monétaire, les droits de tirage spéciaux et les avoirs en devises,

influencent positivement l'adoption des projets PPP, comme le montrent les travaux de Kumar (2019). En revanche, l'aide publique au développement, définie comme les flux de décaissements en faveur des pays bénéficiaires, a un effet négatif sur l'adoption des PPP selon Kasri et al. (2022). Ainsi, les signes attendus sont positifs pour l'ouverture commerciale et les réserves internationales, et négatif pour l'aide publique au développement.

Tableau 1 : Déterminants, Variables et Sources

Variables explicatives	Signe attendu	Source
Qualité de la réglementation (-2,5 ; 2,5)	+	Indicateurs mondiaux de gouvernance
Contrôle de corruption (-2,5 ; 2,5)	+	
Stabilité politique et absence de violence/terrorisme (-2,5 ; 2,5)	-	
Taux de croissance du PIB (% annuel)	+	Indicateurs mondiaux de développement
Inflation, déflateur du PIB (% annuel)	-	
Taux de chômage (% de la population active)	-	
Taux de croissance de la population (% annuel)	+	
Recettes fiscales (% du PIB)	+	
Dettes publiques (% du RNB)	+	

Variables explicatives	Signe attendu	Source
Expérience antérieure en PPP :1 si « Oui » le pays a exécuté un projet PPP l'année précédente et 0 si « Non »	+/-	Participation du privé pour l'infrastructure
Commerce de marchandises (% du PIB)	+	Indicateurs mondiaux de développement
Réserves internationales (% du RNB)	+	
Aide publique au développement (% du RNB)	-	

Source : construit par les auteurs

4.4. Méthode d'estimation

La variable dépendante de cet article est le nombre de projets PPP. Elle est une valeur discrète et non négative. Les travaux antérieurs de Yehoue et *al.* (2006), et Malik et Kaur (2022) indiquent que les données sur cette variable sont susceptibles d'être surdispersées. Le choix de la méthode d'estimation est fondé sur les tests du rapport de vraisemblance, des critères d'information d'Akaike de Akaike (1973) et d'information bayésien de Burnham et Anderson (2002).

À la suite des tests préliminaires, l'estimation repose sur la méthode de Wooldridge (2006) appliquée au modèle binomial négatif à effets aléatoires. Ce choix se justifie par plusieurs raisons : la méthode permet de contrôler les effets fixes en intégrant les moyennes des variables explicatives variant dans le temps, évitant ainsi le recours à un modèle binomial négatif à effets fixes ; elle facilite le calcul et l'interprétation des effets marginaux dans un cadre non linéaire ; enfin, elle fournit des coefficients robustes tout en tenant compte des effets inobservables. En complément, une analyse de robustesse est menée en utilisant les montants d'investissements en PPP comme variable dépendante.

5. Résultats et discussion

Dans cette section, nous présentons les statistiques descriptives et l'analyse économétrique des résultats de régressions.

5.1. Statistiques descriptives

Les statistiques descriptives présentent les valeurs minimale, maximale, moyenne et l'écart-type des variables de l'étude. En moyenne, les pays d'Afrique de l'Ouest de l'échantillon exécutent 0,56 projet de PPP, avec le Nigéria comme seul pays enregistrant en moyenne deux projets par an. À l'inverse, des pays tels que le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Togo, la Sierra Leone, la Gambie et la Guinée recourent très rarement aux PPP.

Le nombre de projets PPP varie entre 0 et 25, avec un écart-type de 1,61 et une variance de 2,60, supérieure à la moyenne.

En ce qui concerne les variables indépendantes, d'abord, la qualité de la réglementation a atteint en moyenne -0,39 tandis que le contrôle de corruption et la stabilité politique et absence de violence/terrorisme ont atteint respectivement en moyenne -0,35 et -0,32 dans un score compris entre -2,5 et 2,5. En plus, le taux de croissance du PIB, le taux croissance de la population et le taux de chômage sont respectivement en moyenne à 4,27 ; 2,56 et 4,66. Outre cela, l'inflation, les recettes fiscales, la dette publique et l'aide publique au développement s'élèvent en moyenne à 9,32 ; 4,57 ; 1,85 et 8,63 alors que l'ouverture commerciale et les réserves internationales ont atteint en moyenne 42,27 et 1,82. Enfin, les pays l'Afrique de l'ouest ont exécuté en moyenne 0,28 projets PPP dans leur expérience de projets PPP entre 1990 et 2023.

Tableau 2 : Statistiques descriptives

Variables	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Nombre de Projets PPP (annuel)	0,568	1,613	0	25
Qualité de la réglementation (-2,5 ; 2,5)	-0,396	0,387	-1,570	0,268
Contrôle de Corruption (-2,5 ; 2,5)	-0,357	0,517	-1,502	1,155
Stabilité Politique et Absence de Violence/Terrorisme (-2,5 ; 2,5)	-0,325	0,763	-2,479	1,223
Taux de croissance du PIB (% annuel)	4,274	4,534	-20,805	26,524
Inflation, déflateur du PIB (% annuel)	9,323	16,125	-29,172	134,035
Taux de chômage (% de la population active)	4,667	3,282	0	14,66
Taux de croissance de la Population (% annuel)	2,563	0,712	-1,765	5,785
Recettes fiscales (% du PIB)	4,578	6,635	0	22,741
Dettes Publiques (% du RNB)	1,851	1,638	0	10,395
Expérience en Projets PPP (1 si Oui projet PPP exécuté année précédente et 0 si Non)	0,286	0,452	0	1
Ouverture Commerciale (% du PIB)	42,272	13,740	8,729	93,199
Réserves internationales (% du RNB)	1,822	2,639	0	19,209
Aide publique au développement (% du RNB)	8,632	6,777	0	34,281

Source : construit par les auteurs à partir de la base de données de la Banque mondiale

5.2. Analyse économétrique

Les tests préliminaires, la régression du modèle et le test de robustesse sont utilisés pour effectuer l'analyse économétrique du modèle.

5.2.1. Tests préliminaires

Le test de Wald indique une probabilité nulle inférieure à 5 %, confirmant la significativité globale du modèle. Les résultats de log-vraisemblance montrent que les modèles binomiaux négatifs, standard et à effets aléatoires, présentent les meilleures performances comparativement aux modèles de Poisson. En particulier, leurs ratios de vraisemblance sont les plus élevés en valeur absolue, ce qui les rend plus adaptés aux données sur le nombre de projets PPP en Afrique de l'Ouest. Toutefois, le modèle binomial négatif à effets aléatoires est retenu, car il prend en compte la structure de dépendance propre aux données de panel.

La comparaison des modèles à l'aide du critère d'information d'Akaike (Akaike, 1973) et du critère d'information bayésien (Burnham et Anderson, 2002) montre que les modèles binomiaux négatifs, standard et à effets aléatoires, présentent les valeurs les plus faibles, indiquant une meilleure adéquation aux données. Conformément à Hilbe (2011), ces résultats confirment la supériorité du modèle binomial négatif à effets aléatoires par rapport aux modèles de Poisson. L'analyse des critères AIC et BIC corrobore ainsi les conclusions tirées des ratios de vraisemblance. Toutefois, afin de tenir compte des effets individuels inobservés et invariants dans le temps, une approche alternative fondée sur la méthode de Wooldridge (2006) est appliquée à la régression binomiale négative à effets aléatoires.

5.2.2. Résultats de régression

Les régressions par Poisson standard et à effets aléatoires, Binomial négatif à standard et à effets aléatoires donnent des résultats moins significatifs que la régression par Wooldridge. Les coefficients de la qualité de la réglementation et de la stabilité politique et absence de violence/terrorisme sont respectivement positif à 10% et négatif à 1%. En ce qui concerne les autres variables, les résultats révèlent que les coefficients de l'ouverture commerciale, de la dette publique, de la réserve internationale et de la croissance de la population ont un effet positif significatif à 1% et 10% tandis que l'aide publique au développement et l'expérience préalable en PPP ont un effet négatif significatif 1% et 10%. Les autres variables telles que le contrôle de corruption, l'inflation, le taux de croissance du PIB, le taux de chômage, les recettes fiscales n'ont aucun effet sur la mise en œuvre de projets PPP (voir tableau3).

Tableau 3 : Résultats d'estimation

Variables	Poisson	Poisson à effets aléatoires	Binomial négatif	Binomial négatif à effets aléatoires	Méthode alternative de Wooldridge
QR	1,134** (0,444)	0,921* (0,490)	0,966* (0,567)	0,966* (0,567)	0,629** (0,317)
CC	-0,128 (0,385)	-0,277 (0,414)	-0,498 (0,491)	-0,498 (0,491)	-0,0729 (0,277)
SPAVT	-0,720*** (0,133)	-0,676*** (0,165)	-0,365* (0,188)	-0,365* (0,188)	-0,375*** (0,101)
TCPIB	0,0389* (0,020)	0,0383* (0,020)	0,0322 (0,023)	0,0322 (0,023)	0,0199 (0,014)
I	0,000699 (0,0049)	0,000872 (0,0056)	-0,00528 (0,0075)	-0,00528 (0,0075)	0,000411 (0,003)
TC	-0,0528 (0,032)	-0,0182 (0,042)	0,00456 (0,046)	0,00456 (0,046)	-0,0205 (0,025)
TCP	0,346** (0,163)	0,524*** (0,193)	0,305 (0,214)	0,305 (0,214)	0,205* (0,124)
RF	0,0102 (0,011)	0,00321 (0,013)	0,0114 (0,015)	0,0114 (0,015)	0,0088 (0,008)
DP	0,241*** (0,040)	0,207*** (0,050)	0,178*** (0,061)	0,178*** (0,061)	0,130*** (0,025)

Variables	Poisson	Poisson à effets aléatoires	Binomial négatif	Binomial négatif à effets aléatoires	Méthode alternative de Wooldridge
EAPPP	-0,344** (0,144)	-0,5180*** (0,149)	-0,149 (0,194)	-0,149 (0,194)	-0,159* (0,090)
OC	0,0257*** (0,005)	0,0266*** (0,006)	0,0218*** (0,007)	0,0218*** (0,007)	0,0135*** (0,003)
RI	0,174*** (0,020)	0,169*** (0,027)	0,101*** (0,038)	0,101*** (0,038)	0,0741*** (0,012)
APD	-0,108*** (0,017)	-0,0878*** (0,020)	-0,0687*** (0,022)	-0,0687*** (0,022)	-0,0656*** (0,013)
Constant	-2,607*** (0,548)	-3,353*** (0,616)	-2,334*** (0,701)	-2,334*** (0,701)	-2,190*** (0,407)
Nombre d'observation	408	408	408	408	408
AIC	828,248	807,004	755,785	755,785	
BIC	884,406	867,173	819,966	819,966	
Rapport de vraisemblance	-400,124	-388,501	-361,892	-361,892	
Note(s) : Erreurs standard robustes entre parenthèses				*p < 0.1, **p < 0.05, ***p < 0.01	

Source : Calculs des auteurs

Les effets marginaux obtenus après régression par la méthode alternative de Wooldridge (2006) indiquent que la qualité de la réglementation affecte positivement l'exécution des projets PPP au seuil de 5% tandis que la stabilité politique et absence de violence/terrorisme ont un effet négatif significatif à 1% (voir tableau 5). A cet égard, la qualité de la réglementation augmente la probabilité d'exécuter un projet PPP de 0,277 alors que la stabilité politique et absence de violence/terrorisme diminuent cette probabilité de 0,165, toutes choses égales par ailleurs.

Une régression avec les montants d'investissements en PPP permet de vérifier la robustesse des résultats obtenus (voir tableau 4). En effet, les coefficients associés aux variables « qualité de la réglementation » et « stabilité politique et absence de violence/terrorisme » sur les montants d'investissements en PPP sont plus robustes que les coefficients associés aux mêmes variables sur le nombre de projets PPP. Cela confirme le niveau de significativité de ces deux variables sur le nombre de projets en PPP. Les coefficients associés aux autres variables sont significatifs avec les montants d'investissement PPP comparativement à leurs coefficients respectifs avec le nombre de projets PPP.

Tableau 4 : Régression robuste avec les montants d'investissements en PPP par la méthode alternative de Woodbridge

Déterminants	Variables explicatives	Méthode alternative de Wooldridge	
		Investissement en PPP	Nombre de projets en PPP
Cadre réglementaire	QR	1,493*** (0,040)	0,629** (0,317)
Efficacité du secteur public	CC	-0,976*** (0,035)	-0,0729 (0,277)
Environnement politique	SPAVT	-0,559*** (0,011)	-0,375*** (0,101)
Environnement macroéconomique	TCPIB	0,0080*** (0,0016)	0,0199 (0,014)
	I	0,0079*** (0,00036)	0,000411 (0,003)
	TC	0,027*** (0,0032)	-0,0205 (0,025)
Conditions du marché	TCP	0,619*** (0,016)	0,205* (0,124)
Contraintes de ressources	RF	0,054*** (0,0011)	0,0088 (0,008)
	DP	0,243*** (0,0036)	0,130*** (0,025)
Expérience en PPP	EAPPP	-0,365*** (0,011)	-0,159* (0,090)
Facteurs extérieurs	OC	0,0016*** (0,00052)	0,0135*** (0,003)
	RI	0,108*** (0,0017)	0,0741*** (0,012)
	APD	-0,221*** (0,0023)	-0,0656*** (0,013)
	Constant	2,745*** (0,054)	-2,190*** (0,407)
	Nombre d'observation	408	408
Note(s) : Erreurs standard robustes entre parenthèses		*p < 0.1, **p < 0.05, ***p < 0.01	

Source : Calculs des auteurs

Les effets marginaux des variables qualité de la réglementation et stabilité politique et absence de violence/terrorisme sur les montants d'investissements en PPP sont plus robustes que les effets marginaux des mêmes variables sur le nombre de projets PPP. Cela confirme le niveau de significativité de ces deux variables sur le nombre de projets en PPP. Il en est de même pour les coefficients des autres variables (voir tableau 5).

Tableau 5 : Régression robustesse des effets marginaux par la méthode alternative de Wooldridge

Déterminants des PPP	Variables explicatives	Méthode alternative de Wooldridge	
		Investissement en PPP	Nombre de projets en PPP
Cadre réglementaire	QR	47,778*** (1,374)	0,277** (0,139)
Efficacité du secteur public	CC	-31,24*** (1,160)	-0,0321 (0,122)
Environnement politique	SPAVT	-17,881*** (0,421)	-0,165*** (0,044)
Environnement macroéconomique	TCPIB	0,258*** (0,053)	0,0088 (0,0064)
	I	0,254*** (0,011)	0,000181 (0,0016)
	TC	0,893*** (0,101)	-0,00907 (0,011)
Conditions du marché	TCP	19,822*** (0,491)	0,0907* (0,053)
Contraintes de ressources gouvernementales	RF	1,758*** (0,036)	0,0039 (0,0035)
	DP	7,790 (0,138)	0,0576*** (0,011)
Expérience passée en matière de PPP	EAPPP	-10,878*** (0,345)	-0,0667* (0,036)
Facteurs extérieurs	OC	0,053***	0,0059***

	(0,016)	(0,0016)
RI	3,472***	0,0326***
	(0,072)	(0,0062)
APD	-7,085***	-0,0289***
	(0,065)	(0,0050)
Nombre d'observation	408	408
Note(s) : Erreurs standard robustes entre parenthèses	*p < 0.1, **p < 0.05, ***p < 0.01	

Source : Calculs des auteurs

5.3. Discussion des résultats

D'abord, les résultats révèlent que le cadre réglementaire affecte positivement l'exécution des projets PPP. De ce constat, il est assez clair et compréhensible que les Etats qui défendent et valorisent le respect des contrats à travers la réglementation soient plus attractifs pour les investisseurs privés à s'impliquer dans les projets PPP privés (Sharma, 2012 ; Mota et Moreira, 2015). En effet, l'environnement réglementaire de qualité apporterait confiance et certitude aux investisseurs privés, ce qui encourage leur participation à des projets PPP (Fleta-Asin et *al.* 2021). Une raison surtout à souligner dans le contexte particulier des pays de l'Afrique de l'ouest caractérisé par des crises sécuritaires, c'est qu'un environnement juridique efficace réduit les incertitudes et garantit la protection des droits pour les investisseurs du secteur privé. A ce titre, Moszoro et *al.* (2015) précisent que l'amélioration de la qualité de la réglementation dans un pays attire davantage d'investisseurs privés vers les investissements en PPP d'infrastructure. Sharma (2012) complète que dans les pays en développement, l'environnement réglementaire est un facteur important à prendre en compte pour exécuter les projets PPP. En effet, l'existence d'un système judiciaire indépendant garantit qu'en cas de conflit entre les partenaires privés et publics, la résolution de ce conflit ne sera pas partielle, ce qui renforce la confiance des entreprises privées dans les projets PPP (Fleta-Asin et Munoz, 2021).

Ensuite, les résultats indiquent que l'environnement politique affecte négativement l'exécution des projets PPP. Ainsi, la relation négative entre l'environnement politique et l'exécution des projets PPP dans cet article pourrait s'expliquer par plusieurs raisons. D'abord, il faut surtout souligner que la stabilité politique et absence de violence/terrorisme n'empêche pas l'existence des inégalités et la pauvreté. L'existence de ces deux phénomènes dans ces pays pouvant occasionner à tout moment de l'instabilité politique et des crises, n'encouragent pas le secteur privé à s'impliquer dans des projets PPP. Ensuite, la stabilité politique prolongée illustrée par des pouvoirs dictatoriaux des années couvrant la période d'étude des pays ouest africains a consisté pour les autorités politiques à user de leur influence politique pour orienter les projets PPP vers leurs propres intérêts, au détriment de l'intérêt collectif. De plus, les quelques périodes d'absence de crises et de terrorisme dans certains pays de l'Afrique de l'ouest des années couvrant la période de l'article n'ont pas empêché le retard dans la mise en œuvre de réformes profondes, telles que la construction de nouvelles infrastructures et la modernisation des infrastructures, qui sont essentielles pour assurer la durabilité des projets PPP. Enfin, la majorité des pays de l'Afrique de l'ouest présente des crises multiformes (les violences politique, les troubles civils, les conflits ethniques), augmentant le risque d'investissement dans les projets en PPP.

En ce qui concerne les variables de contrôle, le taux de croissance de la population, la dette publique, l'ouverture commerciale et les réserves internationales sont favorables à une forte exécution des projets PPP tandis que l'aide publique au développement et l'expérience en matière de PPP défavorisent sa mise en œuvre.

La croissance de la population favorise la mise en œuvre des projets PPP en Afrique de l'Ouest, en raison de la forte demande en services et infrastructures publiques qu'elle engendre. L'ouverture commerciale et les réserves internationales exercent également un effet positif et significatif sur l'exécution des projets PPP, en facilitant l'attraction des investisseurs étrangers et la diffusion des pratiques internationales en matière de PPP. Ce qui est conforme aux résultats de Pan et al. (2020). Par ailleurs, la dette publique influence positivement l'adoption des PPP, car elle incite les pays

à privilégier des projets d'infrastructures capables d'alléger la charge budgétaire à long terme. En revanche, l'aide publique au développement a un impact négatif sur l'exécution des projets PPP. Ces résultats confortent ceux de Kasri et al. (2022).

En effet, en raison des conditionnalités imposées par les bailleurs de fonds, généralement orientées vers des projets sociaux plutôt que vers des PPP.

L'expérience antérieure en PPP a un effet négatif sur l'exécution de projets PPP. Ainsi, à mesure que les pays de l'Afrique de l'ouest gagnent de mauvaises expériences dans le domaine des PPP, ils sont plus réticents à mettre en œuvre d'autres projets PPP. Cette mauvaise expérience préalable de PPP est une source de démotivation dans le processus d'exécution des projets PPP non seulement pour le secteur public et aussi le secteur privé. L'accumulation de mauvaise expérience en PPP donne une mauvaise réputation des États à honorer leurs responsabilités dans ce genre d'accord et les investisseurs privés face à cela, sont méfiants pour d'autres contrats PPP. Ce résultat est conforme aux travaux de Kaur et Malik (2020).

6. Conclusion et implications de politique économique

Cet article examinait l'effet des cadres réglementaire et politique sur l'exécution des projets PPP des pays de l'Afrique de l'ouest sur la période allant de 1990 à 2023. Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode alternative de Wooldridge (2006) d'équations généralisées sur des données de la Banque mondiale (2024). Ainsi, les résultats économétriques révèlent que le cadre réglementaire affecte positivement l'exécution des projets PPP des pays de l'Afrique de l'ouest. Toutefois, l'environnement politique affecte négativement l'exécution des projets PPP dans ces pays.

Au regard des résultats, les pays de l'Afrique de l'ouest doivent renforcer la qualité de leurs réglementations et améliorer l'environnement politique afin d'attirer les investisseurs privés à s'impliquer davantage dans l'exécution des projets PPP. En termes de perspectives, un approfondissement de cet article pourrait prendre en compte des effets sectoriels et/ou des effets spatiaux des cadres réglementaire et politique qui peuvent exister dans l'exécution des projets en PPP des pays de l'Afrique de l'ouest.

7. Références

- Akaike, H. (1973). Information Theory and an Extension of the Maximum Likelihood Principle. *International Symposium on Information Theory*.
- Banque mondiale. (2024). Base de données des indicateurs mondiaux de développement et de gouvernance.
- Buchanan, J. M., & Tullock, G. (1962). *The Calculus of Consent: Logical Foundations for Constitutional Democracy*. The University of Michigan Press.
- Burnham, K. P., & Anderson, D. R. (2002). *Model Selection and Inference: A Practical Information-Theoretic Approach*. Springer-Verlag, New York. doi:<http://dx.doi.org/10.1007/b97636>
- Checherita, C. D. (2009). *A Macroeconomic Analysis of Investment under Public-Private Partnerships and its Policy Implications - the Case of Developing Countries*. Thesis.
- Coase, R. H. (1960). The Problem of Social Cost. *Journal of Law and Economics*, 3, 1-44. doi:<https://doi.org/10.1086/466560>
- Di Liddo, G. R., & Somma, E. (2019). Determinants of PPP in infrastructure investments in MENA countries: a focus on energy. *Economia e Politica Industriale: Journal of Industrial and Business Economics*, 46(4), 523-580. doi:10.1007/s40812-019-00129-7
- Fleta-Asin, J., & Munoz, F. (2021). Renewable energy public-private partnerships in developing countries: Determinants of private investment. *Sustainable Development*, 29(4), 653-670. doi:10.1002/sd.2165
- Grafitanti, I. D., & Ubed, R. S. (2022). Macroeconomics Indicator, Institutional Quality, and Public Private Partnership: A Case of Indonesia. *Journal of theoretical and applied management*, 15(2). doi:<https://doi.org/10.20473/jmtt.v15i2.36287>

- Hachimi, S. Y. (2005). Les partenariats privé-public comme nouvelle forme de gouvernance et alternative au dirigisme étatique: ancrages théoriques et influences conceptuelles. *La Revue de l'innovation: La Revue de l'innovation dans le secteur public*, 10(3).
- Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). Theory of the Firm: Managerial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure. *Journal of Financial Economics*, 3, 305-360.
- Kasri, R. A., & Wibowo, F. A. (2015). Determinants of public-private partnerships in infrastructure provision: Evidence from muslim developing countries. *Journal of Economic Cooperation and Development*, 36(2), 1-34.
- Kasri, R. A., & Wibowo, F. A. (2022). Determinants Of Public-Private Partnership Implementation In OIC Countries. *Journal of Islamic Monetary Economics and Finance*, 8(2), 275-304. doi:<https://doi.org/10.21098/jimf.v8i2.1437>
- Kaur, S., & Malik, S. (2020). Determinants of public–private partnerships: a state-level empirical analysis of India. *Property Management*, 38(8), 597-611. doi:10.1108/PM-10-2019-0063
- Kopanska, A., & Asinski, R. (2019). Fiscal and political determinants of local government involvement in public-private partnership (PPP). *Local Government Studies*. doi:10.1080/03003930.2019.1635016
- Kumar, N. (2019). Determinants of public private partnerships in infrastructures : a study of developing. *Journal of Commerce & Accounting Research*, 8(2), 79-85.
- Leibenstein, H. (1966). Allocative Efficiency vs X-Efficiency. *American Economic Review*, 56, 392-415.
- Maatala, N. B., & Lebailly, P. (2017). Les Partenariats Public-Privé: Fondement théorique et analyse économique. *Rev. Mar. Sci. Agron. Vét.*, 5(2), 192-199.

- Malik, S., & Kaur, S. (2022). Determinants of public-private partnerships: an empirical analysis of Asia. *Transforming Government: People, Process and Policy*, 16(3), 261-276. doi:<https://doi.org/10.1108/TG-10-2021-0163>
- Moszoro, M. A.-N., & Schwartz, J. (2015). Déterminants institutionnels et politiques de la participation privée aux infrastructures.
- Mota, J., & Moreira, A. (2015). The importance of non-financial determinants on public-private partnerships in Europe. *International Journal of Project Management*, 33(7), 1563-1575. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.ijproman.2015.04.005>
- Myers, S. C. (1977). Determinants of Corporate Borrowing. . *Journal of Financial Economics*, 5(3), 147-175. doi:[https://doi.org/10.1016/0304-405X\(77\)90015-0](https://doi.org/10.1016/0304-405X(77)90015-0)
- Pan, D. C., & Kong, F. (2020). Determinants of Public-Private Partnership adoption in solid waste management in rural China. *International Journal Environmental Research Public Health*. doi:10.3390/ijerph17155350
- Saussier, S. (2015). Économie des Partenariats Public-Privé. halshs-02064732.
- Sharma, C. (2012). Determinants of PPP in infrastructure in developing economies. *Transforming Government People Process and Policy*, 6(2), 149 - 166. doi:10.1108/17506161211246908
- Williamson, O. E. (1973). Markets and Hierarchies: Some Elementary Considerations. *The American Economic Review*, 63, 316-325.
- Wooldridge, J. M. (2006). *Introductory Econometrics: A Modern Approach*. Thomson/South-Western, Mason.
- Yehoue, E. B., & Ruhashyankiko, J.-F. (2006). Determinants of Public-Private Partnerships in Infrastructure. *International Monetary Fund*. doi:10.5089/9781451863598.001